



NOTIFICATION DE DÉCISION

N°452-20200205-180515

COMMISSION D'EXAMEN
DU 05/02/2020

NOTIFICATION
DU 07/02/2020

SOLAIRE THERMIQUE FRANCE
111 AVENUE VICTOR HUGO
75116 PARIS

SIRET : 843 794 488 00018

DECISION	QUALIFICATION	VALIDITE
ATTRIBUTION PROBATOIRE	5132 Installation de chauffe-eau solaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² <u>Attribution</u> du domaine 2	04/02/2022

Domaines :

- 2 : chauffage et/ou eau chaude solaire

MOTIVATION

Après examen des éléments complémentaires demandés, la Commission attribue la qualification 5132 RGE demandée à titre probatoire, pour deux ans.

Elle attire l'attention de l'entreprise sur l'obligation de se conformer aux dispositions du règlement général disponible sur www.qualibat.com.

En particulier, les règles du dispositif RGE précisent que Qualibat organisera, dans les 24 prochains mois, un contrôle de réalisation.

**Pour le Président de la Commission Ludovic BILLIET,
le Responsable du Service Technique Philippe ZELAZNY**